









## Droits égaux pour toutes et tous les salariés!

Le 13 juillet 2010, la majorité gouvernementale a adopté le projet de loi 6148 à la Chambre des Députés. Cette nouvelle législation modifie le système des aides financières pour études supérieures. Les allocations familiales et le boni pour enfants âgés de plus de 18 ans seront supprimés.

Les familles résidentes bénéficieront d'une compensation quasi intégrale par le biais de bourses d'études. Les familles frontalières n'auront pas droit à cette compensation.

Le nouveau système favorise les familles aisées par rapport aux familles financièrement moins dotées

Cela créera un système socialement inéquitable, qui exclut les familles des frontaliers et par conséquent les discrimine et qui défavorise les familles à faible revenu résidentes.

La nouvelle loi a été adoptée en toute vitesse par la Chambre des Députés, juste avant les congés d'été. Sa mise en application est prévue pour le 1<sup>er</sup> octobre 2010. Cette procédure est plus que contestable.

L'OGBL, le LCGB, l'ALEBA, la FNCTTFEL et le SYPROLUX revendiquent une révision fondamentale de cette loi.

Le principe "mêmes cotisations, mêmes droits" doit rester garanti au Luxembourg. En aucun cas il ne faut faire des économies aux dépens des salariés à faible revenu et des frontaliers. Pour les syndicats soussignés ceci est inacceptable.

Après l'introduction unilatérale des chèques services, excluant les frontaliers et la non adaptation des allocations familiales au coût de la vie, la politique familiale remplit de moins en moins son caractère universel.

Pour exprimer leur protestation,
l'OGBL, le LCGB, l'ALEBA, la FNCTTFEL et le SYPROLUX
appellent toutes et tous les salariés
à manifester contre cette politique familiale
peu sociale et discriminatoire
le 16 septembre à 17h00
à la Place Clairefontaine à Luxembourg-ville.